Quand l'or nourrit la guerre

Résumé

Par quels mécanismes économiques, mémoriels et institutionnels une coexistence historiquement ambivalente entre Hema et Lendu a-t-elle été transformée en une opposition binaire durablement productrice de violence, et que faudrait-il défaire pour l'inverser ? L'article traite cette question à partir de deux corpus complémentaires : le mémorandum citoyen de J. B. Kisoke (Bunia, 2026), qui dénonce une « histoire sociale falsifiée » et conteste la périodisation dominante des « cycles » de violence ; et une analyse de l'économie politique et de la fabrique historique de la dyade. L'étude relève du cas explicatif orienté vers les mécanismes : elle croise le corpus savant, des sources judiciaires et institutionnelles, le suivi documenté des violences et un relevé inédit de l'état des archives paroissiales, et formalise les relations identifiées au moyen de six écritures destinées à les rendre discutables plutôt qu'à les démontrer. Trois résultats en découlent. **Premièrement**, l'Ituri n'est pas « instable par nature » : c'est un ordre social à accès limité où la violence remplit des fonctions économiques et politiques identifiables. **Deuxièmement**, la querelle savante sur la chronologie est elle-même un symptôme de la rétroprojection mémorielle. **Troisièmement**, la dyade Hema-Lendu n'est ni naturelle ni ancestrale : elle résulte de la superposition, en cinq couches, de clivages initialement distincts. La destruction des registres paroissiaux, qui interdit d'en mesurer la trace matrimoniale, constitue elle-même un résultat : la violence a effacé l'archive de la coexistence en même temps que la coexistence. Sur cette base, nous proposons une stratégie de pacification développementale en sept piliers, chiffrée et séquencée (≈ 490-650 millions USD sur dix ans), dont le coût demeure inférieur à celui d'une décennie de conflit non prévenu.

Mots-clés : économie politique des conflits ; rente aurifère ; clivages cumulatifs ; gouvernance armée hybride ; consolidation de la paix ; Ituri (République démocratique du Congo).

Abstract

Through which economic, memorial and institutional mechanisms was a historically ambivalent coexistence between Hema and Lendu turned into a binary opposition that durably produces violence, and what would have to be undone to reverse it? The article addresses this question through two complementary bodies of material: the citizen memorandum of J. B. Kisoke (Bunia, 2026), which denounces a "falsified social history" and contests the dominant periodisation of violence into "cycles"; and an analysis of the political economy and historical manufacture of the dyad. The study is an explanatory, mechanism-based case study combining the scholarly corpus, judicial and institutional sources, documented violence monitoring and an original survey of the state of parish archives, and formalises the relations identified through six formal statements meant to make them contestable rather than to demonstrate them. Three findings follow. **First**, Ituri is not "inherently

unstable”: it is a limited-access social order in which violence performs identifiable economic and political functions. **Second**, the scholarly dispute over the chronology of the conflicts is itself a symptom of memorial retro-projection. **Third**, the Hema-Lendu dyad is neither natural nor ancestral: it results from the superposition, in five layers, of initially distinct cleavages. The destruction of the parish registers, which precludes measuring its matrimonial trace, is itself a finding: violence erased the archive of coexistence together with coexistence itself. On this basis we propose a seven-pillar developmental peace strategy, costed and sequenced (≈ USD 490-650 million over ten years), whose cost remains below that of a decade of un-prevented conflict.

Keywords: political economy of conflict; gold rent; cumulative cleavages; hybrid armed governance; peacebuilding; Ituri (Democratic Republic of the Congo).

1. Introduction

Depuis la reprise des hostilités de décembre 2017, l'Ituri occupe une place paradoxale : l'une des provinces les plus riches en or, en terres et en eau, et l'une des plus meurtries. Cette discordance n'est ni une fatalité géographique ni une simple « malédiction des ressources » : elle procède d'une économie politique spécifique, doublée d'une mémoire non symbolisée et d'une gouvernance déficiente. L'article établit comment ces trois ordres de causes s'articulent et ce qu'ils impliquent pour toute paix durable.

Encore faut-il préciser ce que l'on cherche à expliquer. Le fait à expliquer n'est pas la violence en général — l'Ituri n'en a pas le monopole dans les Grands Lacs — mais sa forme : sa concentration presque exclusive, depuis vingt-cinq ans, sur un seul couple de communautés dans une province qui en compte entre dix-huit et vingt et une, et sa capacité à se reproduire malgré quatorze années d'intervention internationale.

De là notre question de recherche : par quels mécanismes économiques, mémoriels et institutionnels une coexistence historiquement ambivalente entre Hema et Lendu a-t-elle été transformée en une opposition binaire durablement productrice de violence, et que faudrait-il défaire pour l'inverser ? Trois hypothèses en découlent. La première tient que la violence n'est pas la défaillance de l'ordre iturien mais l'un de ses modes de fonctionnement, en ce qu'elle organise la captation d'une rente. La deuxième, que le désaccord des historiens sur la chronologie est la trace d'un travail mémoriel reconstruisant le passé à partir du présent. La troisième, que la dyade résulte de la superposition de clivages initialement distincts — économiques, fonciers, éducatifs, territoriaux, mémoriels — et que cette superposition, étant historique, est réversible.

Notre point de départ est le mémorandum de Jean Bosco Kisoke, *L'Ituri, au Nord-Est de la RDC, fait-elle face à une histoire sociale falsifiée ?* (Bunia, 2026), qui relève la contradiction des chronologies savantes — de 1887 (Tumba Lwaba, 2001) à 1933 (Wiliwoli Sibiloni, 2018), en passant par 1911, 1966, 1992-1993 ou 2017 — et y voit le signe d'une « mauvaise lecture des rapports sociaux ». Nous élevons cette intuition citoyenne au rang d'hypothèse et la confrontons à l'économie politique de la dyade Hema-Lendu et à la chaîne de l'or. La thèse récuse les deux réductionnismes du débat public : le « culturaliste », qui invoque des animosités « ancestrales » et aboutit à l'essentialisme racialiste des Grands Lacs (Mamdani, 2001 ; Chrétien et Kabanda, 2013) ; et le « cupide » — le *greed not grievance* de Collier et Hoeffler (2004) — qui réduit les belligérants à des prédateurs. Avec l'économie politique contemporaine des conflits (Keen, 2012 ; Hoffmann, Vlassenroot et Büscher, 2018 ; Stearns, 2022 ; Autesserre, 2010), nous tenons que le conflit iturien n'est pas une guerre ethnique dotée d'une économie sous-jacente, mais une économie de la rente surmontée d'un récit ethnique qui la légitime.

Cette position situe l'article dans quatre débats. À l'égard de Kalyvas (2006), dont la thèse de l'alliance entre clivage maître et clivages locaux constitue l'acquis majeur de la sociologie des guerres civiles, l'analyse est une extension : l'Ituri illustre le mécanisme par lequel un récit englobant fournit à des différends locaux un langage commun et reçoit d'eux sa substance, notre apport propre consistant à identifier ce qui stabilise l'alliance — la coïncidence, sur une même ligne, de dimensions de clivage ordinairement disjointes, dont la section 7 reconstitue la fabrique et propose une mesure. À l'égard de Brubaker (2004), nous adoptons la critique du « groupisme » : les communautés hema et lendu ne sont pas des acteurs, et l'article distingue partout les groupes armés des populations dont ils se réclament. À l'égard de Le Billon (2001) et de Ross (2004), nous fournissons une vérification locale : c'est la structure de répartition de la rente, non son volume, qui produit la violence. À l'égard de Collier et Hoeffler (2004), enfin, le désaccord est frontal.

Le reste de l'article est organisé comme suit : la section 2 pose le cadre théorique et méthodologique ; la section 3 traite la querelle de la chronologie ; la section 4 propose une lecture stratigraphique de la violence ; la section 5 formalise l'économie de l'or ; la section 6 analyse la frontière ougandaise comme dispositif ; la section 7 conduit l'anatomie de la dyade Hema-Lendu ; la section 8 examine la conjoncture 2017-2026 ; la section 9 expose les causes de l'échec des pacifications ; la section 10 propose une stratégie développementale chiffrée en sept piliers ; la section 11 conclut.

2. Cadre théorique et méthodologique

Quatre corps de littérature sont mobilisés, chacun répondant à une limite du précédent : la théorie des ordres sociaux dit pourquoi la violence est administrée mais non pourquoi elle est rentable ; l'économie politique des conflits, pourquoi elle est rentable mais non qui l'administre ; les travaux sur la gouvernance armée le disent, mais laissent ouverte la question de la ligne le long de laquelle elle se déploie ; la sociologie des clivages y répond.

2.1. L'Ituri comme ordre social à accès limité

À la suite de North, Wallis et Weingast (2009), on distingue les ordres à accès ouvert — concurrence impersonnelle, monopole étatique légitime de la violence — et les ordres à accès limité, où les élites maîtrisent la violence en se répartissant des rentes (terres, mines, taxes, postes)[1]. La stabilité n'y vient pas de l'absence de violence mais de sa gestion : les détenteurs du pouvoir de nuisance sont cooptés par l'accès aux rentes, et le conflit éclate quand la répartition se dérègle.

Cette grille éclaire l'Ituri mieux que le vocabulaire de l'« instabilité » ou du « tribalisme » : la province est un ordre à accès limité fragmenté, où coexistent un État prédateur sans monopole, des

[1]North, D. C., Wallis, J. J. et Weingast, B. R. (2009). *Violence and Social Orders*. Cambridge University Press, chap. 1 : la stabilité d'un ordre à accès limité repose sur la coordination des détenteurs de la coercition par la distribution de rentes, non sur l'absence de violence.

groupes armés assurant une gouvernance de substitution et des acteurs régionaux — l'Ouganda d'abord — intégrés au partage de la rente. Une limite du cadre doit être signalée : North, Wallis et Weingast raisonnent sur des ordres dotés d'un État, tandis que la coalition dominante en Ituri inclut des acteurs extérieurs à la souveraineté congolaise, au premier rang desquels l'armée ougandaise. Nous y revenons en 2.3 avec Tilly (1985). La paix qualifiée de « cosmétique » de 2003-2017 a gelé la distribution sans transformer sa structure. Dans un ordre à accès limité, la paix repose sur un équilibre entre coalitions armées, garanti par la part de rente que chacune perçoit. Neutraliser les chefs sans modifier la structure de répartition laisse intact le mécanisme qui les avait produits : le retrait d'un acteur libère sa part, un entrant en exige une nouvelle, et l'équilibre se défait. La paix de 2003-2017 a suspendu le conflit sans en dissoudre la cause.

2.2. *Greed, grievance* et fonctions économiques de la violence

Le débat *greed/grievance* (Collier et Hoeffler, 2004) a été dépassé. Keen (2012) montre que la violence remplit des *fonctions économiques* : elle est un mode alternatif d'accumulation et de gouvernement, non une simple défaillance de l'ordre. Vider un village riverain de la RN27 n'est pas pure cruauté, mais appropriation territoriale ouvrant l'accès aux péages, aux terres et aux mines.

Le Billon (2001) a montré que l'effet des ressources dépend de leur géographie davantage que de leur valeur, et Ross (2004) que le mode d'appropriation importe plus que l'abondance : l'or alluvionnaire de Djugu et de Mahagi réunit les caractéristiques les plus défavorables, étant dispersé, extractible sans capital et éloigné du centre. Kalyvas (2006), enfin, a établi que la violence en guerre civile résulte d'une alliance entre un clivage maître, qui fournit le langage, et des rivalités locales, qui fournissent les motifs.

Cette lecture n'excuse rien : elle localise les leviers. Si la violence est rentable, c'est sa rentabilité qu'il faut atteindre. Deux leviers en découlent, que l'article traite séparément : la traçabilité de la rente aurifère, qui en réduit le rendement (section 5), et la réduction de la cumulativité des clivages, qui en réduit la mobilisabilité (section 7).

2.3. Gouvernance rebelle et hybridité de l'État

La gouvernance rebelle (*rebel governance* ; Mampilly, 2011 ; Arjona, 2016) désigne les fonctions de régulation collective — justice, fiscalité, sécurité — qu'exercent les groupes armés sur les territoires contrôlés ; la CODECO, la milice Zaïre ou, depuis 2025, la CRP les exercent à des degrés divers. Cette gouvernance n'est pas l'envers de l'État : elle prospère dans son creux, en concurrence ou en collusion.

Les FARDC, les services de douane et de renseignement prélèvent aussi des taxes informelles ; le Groupe d'experts documente l'implication d'éléments des forces régulières et de la

Garde républicaine dans l'orpaillage[2]. D'où une gouvernance hybride : un continuum d'officialité plutôt qu'une frontière nette entre légal et illégal. Pour Tilly (1985), la production de protection contre rémunération est le mécanisme commun de l'État en formation et du racket, la différence tenant à la légitimité acquise ; Bayart (1989) a montré que l'accès aux ressources publiques est, dans nombre d'États africains, le ressort principal de la compétition politique, ce qui rend l'informalité constitutive ; Mbembe (2000) a décrit les souverainetés privatisées qui en résultent. L'Ituri en est un cas limite. Cette hybridité a une conséquence directe pour l'action publique : toute politique qui oppose l'État aux groupes armés se heurte au fait que les deux participent au même circuit. C'est pourquoi la réforme du secteur de sécurité figure aux piliers 3 et non parmi les instruments accessoires.

2.4. Anti-essentialisme : habitus, décivilisation, clivages cumulatifs

Pour penser la dyade sans essentialisme, trois outils sont mobilisés : l'habitus, le processus de décivilisation et la distinction entre clivages cumulatifs et clivages croisés. Chacun répond à une question distincte.

Le premier explique la persistance des dispositions. L'*habitus* (Bourdieu, 1980) nomme des dispositions sédimentées — méfiance, lecture pessimiste de l'autre, réflexe de mobilisation ethnique — acquises par socialisation, donc transformables : une hostilité peut ainsi survivre à ses causes initiales sans qu'il faille la supposer innée. Brubaker (2004) en tire la conséquence méthodologique que nous adoptons — traiter l'ethnicité comme une catégorie de pratique et non comme un groupe substantiel, ce qui interdit d'écrire que « les Hema » ou « les Lendu » agissent —, et Anderson (1983) avait montré que les communautés politiques sont imaginées avant d'être vécues, argument qui vaut *a fortiori* pour une dyade construite en un siècle.

Le deuxième explique l'effondrement des retenues : le processus de *décivilisation* (Elias, 1939) rend compte de la manière dont l'effondrement de l'État, la circulation des armes et la propagande font perdre à une société la retenue de la violence — éclairant ce que l'ancienneté supposée des haines n'explique pas, le passage en quelques mois de 1999 d'une conflictualité foncière ordinaire à des massacres de villages.

Le troisième explique la sélectivité de la ligne de fracture : la distinction entre clivages cumulatifs et croisés (Lipset, 1960 ; Horowitz, 1985 ; formalisée par Selway, 2011) éclaire pourquoi cette dyade est explosive — quand ethnie, classe foncière, activité, capital éducatif, territoire et mémoire coïncident, activer un clivage les active tous.

[2]Conseil de sécurité de l'ONU, rapports du Groupe d'experts S/2024/432 (juin 2024) et S/2024/969 (déc. 2024) : « FARDC and Republican Guard elements were involved in gold mining activities ». Voir aussi S/2025/446 (juillet 2025).

2.5. Méthode, sources et posture réflexive

La démarche croise trois corpus : la littérature de référence (Mamdani, 2001 ; Pottier, 2008, 2010 ; Vlassenroot et Raeymaekers, 2004 ; Reyntjens, 2009 ; Stearns, 2011, 2022 ; Boone, 2014 ; Fahey, 2013) ; les sources judiciaires et institutionnelles (CPI ; CIJ, *RDC c. Ouganda*, 2005, et réparations 2022 ; rapports du Groupe d'experts) ; et le suivi documenté des violences contre les civils (Ebuteli, HCDH, OIM-DTM, GRIP, Human Rights Watch), complété par un relevé de terrain de l'état des archives paroissiales et par les contributions locales (mémorandum Kisoke ; *Livre Blanc* de Tumba Lwaba, 2001 ; Wiliwoli Sibiloni, 2018). L'analyse de Vircoulon (2021) est mobilisée à part, comme travail savant extérieur au terrain.

Un mot sur le statut de la construction proposée en section 7 : les cinq couches ne constituent pas un résultat empirique établi par une procédure de test, mais une grille interprétative dont la valeur se juge à sa capacité d'organiser des faits que les explications concurrentes laissent inexpliqués. Chaque couche est adossée à au moins une source distincte, la troisième — la codification foncière — recevant un traitement plus substantiel parce qu'elle est la seule sur laquelle nous disposons de données mesurables.

Un mot enfin sur les écritures formelles de ce texte. Elles ne démontrent rien : aucune n'est dérivée d'axiomes ni estimée sur données, et le lecteur qui les sauterait ne perdrait pas le fil. Leur fonction est de nommer les grandeurs en jeu, de dire lesquelles sont supposées varier ensemble et d'exposer ces suppositions à la contradiction : écrire $\pi B - C > U_p$ ne prouve pas qu'un entrepreneur calcule ainsi, mais oblige à préciser ce qu'il faudrait mesurer pour le savoir. Le risque doit néanmoins être signalé, et nous n'avons pas la certitude d'en être exempts : la mise en forme mathématique confère une autorité qui n'est pas toujours proportionnée à ce qu'elle apporte.

L'étude relève du cas explicatif orienté vers les mécanismes plutôt que vers la covariation : elle reconstitue la chaîne causale qui, dans un cas donné, relie une structure économique à une forme de violence. Ce choix a un coût — la généralisation est analytique et non statistique — et un bénéfice : il fait apparaître des mécanismes que les régressions transnationales, faute de granularité, laissent invisibles.

Nous assumons enfin une position épistémologique. Hountondji sur l'extraversion scientifique, Ki-Zerbo sur l'histoire écrite depuis l'Afrique et Mbembe sur la postcolonie invitent à se défier d'une littérature sur les Grands Lacs produite hors de la région et à partir de catégories importées — au premier rang desquelles l'idéologie hamitique, dont la section 7 montre qu'elle fut d'abord un instrument administratif. Prendre au sérieux un mémorandum citoyen produit à Bunia procède de cette exigence. Nous assumons la proximité au terrain comme richesse et comme risque épistémique.

Cette proximité appelle des garanties de méthode plutôt qu'une déclaration personnelle, et trois ont été appliquées : documenter les violences subies par les deux communautés à partir des mêmes sources et avec le même degré de détail ; ne jamais constituer une communauté en sujet d'action, y compris lorsque le récit local le fait ; et soumettre les passages les plus exposés à une lecture contradictoire préalable. Ces procédures sont vérifiables par le lecteur dans le texte lui-même, ce qui n'est pas le cas d'une profession de neutralité.

2.6. Le régime de disponibilité des données

Toute recherche sur l'Ituri se heurte à une rareté documentaire qu'il serait commode d'imputer à la difficulté d'accès. Elle est d'une autre nature : c'est une propriété de l'objet et, à ce titre, un résultat plutôt qu'une limite. Une économie organisée pour être intraçable — l'or changeant de nationalité au passage d'une frontière — est réfractaire à la mesure par construction ; une province sous état de siège cesse de produire des statistiques publiables ; et les organisations qui documentent les violences s'interdisent, à juste titre, la ventilation ethnique des victimes, qui alimenterait les récits qu'elles cherchent à désarmer. L'opacité n'est pas ce qui empêche de connaître l'Ituri : elle est l'une des choses qu'il faut en connaître.

Cette situation commande une règle, appliquée dans tout ce qui suit : chaque énoncé quantifié est rapporté à l'un de trois régimes, signalé au lecteur. Le premier est celui des données publiées et vérifiables — rapports du Groupe d'experts, arrêts de la CIJ et de la CPI, décomptes du HCDH, matrices de l'OIM. Le deuxième, celui des grandeurs dérivées par déduction explicite à partir des premières, dont nous exposons le raisonnement plutôt que le seul résultat. Le troisième, celui des observations de terrain, dont nous ne tirons aucune valeur numérique. Aucune conclusion ne repose sur le troisième régime seul.

Cette hiérarchie détermine ce que l'article se permet d'affirmer : la forme de la distribution de la rente sans en fixer les montants, la sélectivité de la ligne de fracture sans la mesurer, l'inversion des positions de victime sans la chiffrer. Une recherche conduite dans un contexte de données rares n'est pas condamnée à la superficialité ; elle doit calibrer ses affirmations sur ce que ses sources portent — et, lorsque la source a été détruite, faire de cette destruction un objet plutôt qu'une excuse (section 7.3).

3. La querelle de la chronologie : ce que révèle le débat sur les « cycles »

Le mémorandum Kisoke pointe une anomalie réelle : les chercheurs ne s'accordent ni sur le point de départ ni sur le nombre des « cycles » de violence ituriens (tableau 1).

Auteur / source	Bornes ou jalons retenus	Lecture dominante
Tumba Lwaba (*Livre Blanc*, 2001)	1887 ; 1911 ; 1923 ; 1966	Cohabitation globalement pacifique sur ~3 siècles ; attaque autochtone contre Stanley (1887)
A. Wiliwoli Sibiloni (2018)	1911, 1933, 1962, 1966, 1972, 1974-1975, 1981, 1992-1993, 1999	Neuf épisodes recensés ; lecture centrée sur la réconciliation
T. Vircoulon (IFRI, 2021)	1911, 1923, 1966, 1979, 1992, 1999-2006	Résurgence du conflit, échec de la consolidation de la paix
Bungishabaku Kato	1911, 1921, 1969, 1971, 1981, 1992-1993, 1998-2004, 2017	Mémoire et histoire dans les conflits d'identité
Caucus des députés (2023)	« au moins huit cycles » depuis 1911	Cycles sanglants récurrents
Lecture savante intégrée (Hoffmann, Stearns, Ebuteli)	1999-2003 ; 2003-2017 ; 2017-2026	Trois séquences contemporaines ; la troisième (2017-2026) dépasse en bilan la première (1999-2003)

Tableau 1 *— Périodisations concurrentes des conflits en Ituri. Sources : mémorandum Kisoke (2026) ; Wiliwoli Sibiloni (2018) ; Vircoulon (2021) ; Bungishabaku Kato ; Hoffmann, Vlassenroot et Büscher (2018) ; Stearns (2022) ; Ebuteli (2023).*

Trois enseignements s'en dégagent. D'abord, l'écart entre 1887/1911 et 2017 n'est pas une imprécision mais un désaccord sur la nature du phénomène : situer l'origine en 1887 ou 1911 suggère une conflictualité « autochtone » ancienne ; la situer en 1933 (décret sur les chefferies) ou 1973 (loi foncière) désigne la fabrique coloniale et post-coloniale. Le choix du point de départ est une thèse causale déguisée en date.

Ensuite, le débat est lui-même un objet d'analyse : l'instabilité des dates illustre la rétroprojection mémorielle (Ricœur, 2000 ; Sémelin, 2005), chaque communauté relisant le passé à la lumière du présent et oubliant les épisodes où elle fut auteur. D'où la pertinence de la revendication de Kisoke — fixer une vérité partagée opposable (cf. pilier 4).

Enfin, les sources anciennes invalident l'« hostilité ancestrale » : l'ethnographie de Czekanowski (1917-1927 ; expédition de 1907-1908) décrit des Hema et Lendu économiquement complémentaires, liés par le marché et des unions intercommunautaires, et note l'écart entre cette réalité et le récit d'hostilité des administrateurs. Dès 1908, la construction discursive de l'inimitié précède la réalité qu'elle produira. Le bon point de départ n'est donc ni 1887 ni 1911, mais le processus séculaire par lequel une coexistence ambivalente fut transformée en dyade explosive. Cette section n'est donc pas une digression historiographique : elle fournit à la thèse son premier élément de preuve. Si l'objet « conflit hema-lendu » était une donnée stable, les historiens s'accorderaient sur ses bornes ; leur désaccord persistant est le symptôme d'un objet en construction permanente. C'est ce processus que la section suivante décompose.

4. La géologie économique de la violence : six strates

Aucun trait du cycle ouvert en 2017 — concentration foncière, instrumentalisation ethnique, économie de l'or, présence ougandaise, faiblesse de l'État — n'est nouveau : tous proviennent de strates plus anciennes qui survivent dans le présent, chaque couche subsistant dans la suivante — nous les suivons d'après Hoffmann, Vlassenroot et Büscher (2018), Stearns (2022) et Fahey (2013).

Six strates se distinguent. La colonisation, de l'État indépendant du Congo au Congo belge (1885-1960), fixe administrativement les frontières ethniques, attribue les concessions préférentiellement aux Hema, marginalise les Lendu dans l'accès à l'éducation et diffuse l'idéologie hamitique. Les décennies Mobutu (1965-1996) convertissent cette asymétrie en titres, par la loi foncière n° 73-021 du 20 juillet 1973 sur l'enregistrement individuel des terres — distincte de la zaïrianisation des entreprises de novembre 1973, avec laquelle elle est souvent confondue. Les guerres du Congo (1996-1999) rompent le monopole étatique de la violence, font circuler les armes, produisent des chefs miliciens et installent l'UPDF. La première guerre de l'Ituri (1999-2003) lègue une mémoire traumatique massive, des figures — Lubanga, Ngudjolo, Katanga — et des répertoires d'action durables. La pacification de 2003-2017 apaise sans transformer : les chefs sont poursuivis ou réintégrés, les structures économiques demeurent. La routinisation ouverte en 2017, enfin, se caractérise par la durée, la fragmentation, la dispute des rentes minières entre CODECO, Zaïre, CRP et ADF, des déplacements protractés et l'installation de l'aide.

Cette lecture interdit les explications mono-causales : toute politique traitant la seule strate 6, les milices, sans toucher aux strates profondes — foncier, or, marginalisations héritées — est vouée à l'échec, comme l'a montré la pacification de 2003-2017. Reste à établir ce qui, dans ces strates, produit la ressource principale du conflit.

5. L'or comme nerf de la guerre : formalisation de la rente

Si un facteur unique rend compte de la persistance des conflits, c'est l'économie de l'or. Le rapport S/2025/446 (juillet 2025) maintient que l'orpaillage illégal demeure le principal nerf de la guerre à Djugu, Mahagi et Irumu, et documente la rivalité armée CODECO/URDPC–Zaïre pour les sites lucratifs, notamment autour de Mongbwalu[3].

5.1. La chaîne économique de l'or : quatre niveaux

La rente se forme le long d'une chaîne à quatre niveaux. Les mines artisanales de Mongbwalu, Bambu, Kobu et Mahagi-Port emploient des dizaines de milliers de creuseurs informels — souvent de jeunes hommes ou des déplacés — qui ne captent qu'une faible part de la valeur finale. La taxation par les groupes armés donne à la violence son sens économique : qui contrôle un périmètre exige un droit d'exploitation de l'ordre de 10 % de la production, un droit de passage, parfois un droit de séjour. Les comptoirs de Bunia et de Mahagi et les réseaux ougandais de Kampala et d'Arua « blanchissent » ensuite l'or congolais en or « ougandais », que les marchés de Dubaï, Genève, Anvers et Bangalore achèvent de rendre intraçable.

L'ampleur du blanchiment se mesure à l'écart entre production et exportation déclarées de l'Ouganda : en 2019, plus de 95 % des quelque 25 tonnes exportées n'étaient pas d'origine ougandaise[4]. Cette donnée porte sur un exercice ancien ; elle est corroborée par une estimation présentée à l'Initiative pour la transparence des industries extractives, selon laquelle plus de 435 tonnes seraient sorties illégalement d'Afrique en 2022. L'ordre de grandeur se maintient donc sur la période étudiée.

5.2. L'équation de la rente et de sa captation

On représente la rente aurifère annuelle R comme le produit du prix moyen au gramme à la sortie de la province par la quantité totale produite Q. En notant g le cours mondial et δ la décote locale — sous-évaluation, qualité, risque, de l'ordre de 0,15 à 0,20 —, le prix de sortie vaut $P = (1 - \delta)\, g$, d'où : $R = P \cdot Q = (1 - \delta) \cdot g \cdot Q$(1)

Elle se répartit entre n bénéficiaires captant chacun une part s_i de R : $R = \sum s_i R \quad , \quad \sum s_i = 1$ (2)

C'est la structure du vecteur $(s_1, \ldots, s_n)$ — non la rareté de la richesse — qui produit la pauvreté iturienne (tableau 2).

[3]Conseil de sécurité de l'ONU, S/2025/446 (3 juillet 2025) : CODECO/URDPC et Zaïre poursuivent leurs affrontements pour le contrôle des sites aurifères de Djugu et Mahagi ; l'or extrait illicitement de l'Ituri continue d'alimenter les circuits transfrontaliers.

[4]Reuters / Groupe d'experts de l'ONU (rapport 2020) : plus de 95 % des ≈ 25 t exportées par l'Ouganda en 2019 n'étaient pas d'origine ougandaise. Un rapport présenté à l'ITIE (2024) estime à plus de 435 t l'or sorti illégalement d'Afrique en 2022, principalement réexporté via les Émirats arabes unis.

Bénéficiaire	Part estimée de R	Commentaire
Creuseurs artisanaux	8-15 %	Faible part de la valeur captée par le producteur
Groupes armés (taxation, péages)	15-25 %	Le financement direct de la violence (éq. 2)
Acteurs étatiques informels (FARDC, douanes, ANR)	10-15 %	La part hybride, souvent ignorée
Comptoirs et intermédiaires (Bunia, Kampala)	30-40 %	Concentration et blanchiment
Marchés internationaux (raffineurs, traders)	15-25 %	Dilution finale (Dubaï, Genève, Bangalore)
État congolais (recettes officielles)	< 2 %	L'État appauvri par sa propre ressource

Tableau 2 *— Répartition estimée de la rente aurifère iturienne (ordres de grandeur, 2024-2025). La ligne « groupes armés » relève du premier régime défini en 2.6 : revenu de ≈ 140 millions USD/an documenté par le Groupe d'experts (S/2024/969) pour une partie des acteurs, rapporté à la fourchette de la section 5.3. Les cinq autres relèvent du deuxième et procèdent d'une triangulation entre les taux de prélèvement rapportés sur les sites, les écarts d'exportation ougandais (note 4) et les recettes officielles congolaises. Le tableau établit la forme de la distribution, non les montants : c'est ce que les sources portent. Les fourchettes ne sont pas additives — elles encadrent séparément chaque part, la somme des valeurs centrales valant l'unité (éq. 2).*

5.3. Estimation bornée et analyse de sensibilité

L'estimation parfois avancée de ≈ 1,1 milliard USD/an pour la seule province paraît surévaluée : la production artisanale de 15 à 22 tonnes par an documentée par le BGR concerne l'ensemble de la RDC. Nous préférons une estimation bornée. La fourchette retenue pour la seule Ituri relève du deuxième régime défini en 2.6 : aucune source publiée ne l'isole, et nous la déduisons de la part que la province représente dans l'orpaillage documenté de l'Est congolais — un tiers à la moitié du total national —, d'où 5 à 12 tonnes par an. Le raisonnement est exposé pour que le lecteur puisse le refaire avec d'autres hypothèses. Le cours mondial g s'est situé entre 64 et 96 USD/g sur 2024-2025 selon les phases du marché. Le tableau 3 croise des hypothèses prudentes (Q = 5-12 t ; P = 55-80 USD/g) : $R \approx$ 275-960 millions USD/an, la valeur médiane se situant autour de 0,4-0,6 milliard. Cette borne reste cohérente avec le seul chiffre directement documenté pour l'Ituri par le Groupe d'experts :

un revenu d'environ 140 millions USD/an capté par les seuls groupes armés alignés sur l'AFC/M23 à partir de l'or[5] — borne inférieure du segment « groupes armés » de l'équation (2).

	***P* = 55 USD/g**	***P* = 68 USD/g**	***P* = 80 USD/g**
Q = 5 t	275 M$	340 M$	400 M$
Q = 8 t	440 M$	544 M$	640 M$
Q = 12 t	660 M$	816 M$	960 M$

Tableau 3 *— Analyse de sensibilité de la rente $R = P \cdot Q$ (millions USD/an). Lecture : à 8 t et 68 USD/g, $R \approx 544$ M$. Ordres de grandeur, non estimations comptables.*

Quelle que soit l'hypothèse, deux faits demeurent : la part de l'État reste inférieure à 2 % de *R*, et l'écart entre production réelle et production déclarée traduit une sous-déclaration massive. Il s'agit d'une prédation qui appauvrit l'État, finance la violence et bloque le développement — au sens d'Aristote (*Politique*, I, 8-10), une chrématistique non naturelle, découplée du « bien vivre » des communautés productrices et détruisant celles mêmes qu'elle traverse.

6. Routes, Ouganda et gouvernance hybride : la frontière comme dispositif

La route nationale 27, qui relie Bunia à Mahagi sur quelque 185 kilomètres à travers Djugu puis se prolonge jusqu'à la frontière ougandaise, est le poumon de la province : par elle transitent les biens importés d'Ouganda et les produits exportés, dont une part, notamment aurifère, l'est frauduleusement. Contrôler un tronçon peut rapporter plusieurs milliers de dollars par jour ; d'où, depuis 2017, les massacres de villageois riverains de la Plaine Savo, de Djaiba, de Largu, de Lodda et de Roe — appropriation territoriale autant que cruauté : vider les villages, c'est s'emparer des points de passage et des terres.

La frontière ougandaise remplit trois rôles : blanchiment de l'or, circulation des armes, intervention militaire. Depuis 2021, l'UPDF y est présente via l'opération *Shujaa* contre les ADF ; théoriquement limitée à l'axe Beni-Mambasa, elle déborde dans les faits. En 2025, le Groupe d'experts documente le déploiement d'un millier de soldats ougandais à Bunia, Mahagi et Djugu sans autorisation de Kinshasa, et estime que la motivation réelle est la sécurisation d'intérêts économiques autant que la lutte anti-ADF[6]. Cela prolonge l'arrêt *RDC c. Ouganda* du 19 décembre 2005, qui

[5] Jamestown Foundation, citant le Groupe d'experts (S/2024/969, 27 déc. 2024) : les groupes armés alignés sur l'AFC/M23 en Ituri généreraient ≈ 140 millions USD/an via la production et la contrebande illicites d'or. Ce chiffre, ne couvrant qu'une partie des acteurs, constitue une borne inférieure vérifiable du segment « groupes armés » de l'équation (2).

[6] Africanews / Groupe d'experts de l'ONU (juillet 2025, S/2025/446) : jusqu'à ≈ 1 000 soldats ougandais déployés à Bunia, Mahagi et Djugu sans autorisation de Kinshasa ; les experts estiment que la motivation tient à la protection d'intérêts économiques (or, bois) plus qu'à la seule menace CODECO/ADF.

condamna l'Ouganda pour activités militaires illégales et pillage de ressources, l'arrêt en réparation de 2022 fixant l'indemnité à 325 millions USD[7].

Sur le terrain, l'hybridité est manifeste : entre Mahagi et la frontière, les convois d'or circulent de nuit — véhicules sans plaque, escortes en tenue mixte, arrangements aux postes de contrôle officiels. L'État n'est pas absent du système qu'il est censé combattre : il y est intégré, et la frontière entre « légal » et « illégal » s'efface au profit d'un continuum d'officialité. D'où le traitement de la dimension régionale et internationale, au pilier 7, comme condition de possibilité des six autres.

7. Anatomie d'une dyade fabriquée : pourquoi spécifiquement Hema-Lendu ?

L'Ituri compte entre dix-huit et vingt et une communautés ; pourtant, sur vingt-cinq ans, l'essentiel des violences intercommunautaires massives s'est concentré sur le seul couple Hema-Lendu. Pourquoi celui-ci, et non Hema-Alur, Lendu-Alur ou Hema-Bira ? Non par essence collective, mais par convergence cumulative de cinq facteurs dont aucun ne suffirait isolément.

7.1. Les cinq couches de la fabrication

Nous les présentons successivement, chacune adossée à la source qui l'établit.

La proximité géographique et économique. Hema et Lendu occupent les mêmes plateaux de Djugu en interpénétration de villages, les premiers principalement pasteurs, les seconds principalement agriculteurs. Leur économie, ordinairement présentée comme antagoniste, est en réalité complémentaire : le fumier fertilise les champs, les jachères servent de pâture, et les marchés hebdomadaires organisent l'échange. Cette complémentarité n'est pas un facteur de paix : elle est la condition matérielle d'un contact quotidien, donc d'une friction quotidienne. Un troupeau qui traverse un champ, une jachère mise en culture, un puits partagé en saison sèche : chacun de ces incidents, insignifiant isolément, devient un différend communautaire dès lors que les protagonistes appartiennent à des groupes distincts. La densité du contact rend les tensions militairement saillantes (Posen, 1993). Parmi les dyades comparables retenues en 7.2, c'est celle où l'imbrication villageoise est la plus dense, et la seule où elle recouvre exactement la ligne d'opposition des activités.

La fabrication coloniale et l'idéologie hamitique. Dès la fin du XIX^{e} siècle, l'administration coloniale applique une grille forgée dans l'Afrique des Grands Lacs (Speke, 1863), systématisée plus tard par Seligman (1930), posant une « race » de pasteurs supérieure à des agriculteurs « inférieurs ». Scientifiquement réfutée par la génétique des populations (Tishkoff et al., 2009), cette fiction fut codifiée administrativement : préférence accordée par les missions à la scolarisation des enfants des lignages hema, accès privilégié des élites hema à l'administration, octroi des concessions, marquage ethnique rigide des identités — ce que Mamdani (2001) nomme la

[7] CIJ, *Activités armées sur le territoire du Congo (RDC c. Ouganda)*, arrêt au fond du 19 déc. 2005 (ICJ Reports 2005, p. 168) ; arrêt sur les réparations du 9 févr. 2022, fixant l'indemnité à 325 millions USD.

bantustanisation. Fahey (2013) et Pottier (2010) documentent, pour l'Ituri, l'effet cumulatif de cette distribution différentielle de l'instruction et des fonctions administratives ; c'est cet écart d'accès aux leviers d'attribution foncière dont la couche suivante n'est que la conversion juridique.

La codification foncière de 1973 et l'ethnicisation d'un conflit de classe. La loi n° 73-021 du 20 juillet 1973, en permettant l'enregistrement individuel des terres, appliquée à une société déjà asymétrique, autorise les détenteurs de capital éducatif et financier — majoritairement hema — à enregistrer à leur nom des domaines cultivés depuis des générations par des familles lendu au titre coutumier, lesquelles deviennent juridiquement *squatters* sur leurs propres terres (Boone, 2014 ; Pottier, 2010). Le mécanisme est le cœur de la démonstration. L'enregistrement suppose trois ressources — connaissance de la procédure, accès aux bureaux du cadastre, capacité d'acquitter les frais — distribuées selon la couche précédente. La loi n'a pas créé l'asymétrie : elle l'a rendue irréversible en la traduisant en titres opposables. Le conflit foncier iturien est en ce sens un conflit de classe qui prend une forme ethnique, non parce que l'ethnie recouvre la classe par nature, mais parce que le titre a été distribué selon une ligne ethnique. La conséquence est directe : on ne déconstruit pas un tel conflit par le dialogue interculturel, mais par une réforme foncière.

L'instrumentalisation politique récurrente. Depuis 1999, chaque entrepreneur politique a besoin que la dyade « tienne » : l'UPC de Lubanga, à dominante hema et soutenue par l'Ouganda, contre le FNI/FRPI à dominante lendu hier ; la CODECO du côté lendu depuis 2017. L'entrepreneur y trouve un répertoire prêt à l'emploi — griefs documentés, victimes réelles, frontières identitaires tracées — qui lui épargne le coût de construire une base politique ; en retour, sa mobilisation durcit ces frontières. La dyade est un capital politique qui s'accroît de son usage. Tant que mobiliser sur une ligne ethnique reste rentable, des entrepreneurs continueront de le faire ; c'est ce que formalise l'équation (5).

La mémoire non symbolisée. Chaque cycle laisse des morts non pleurés, des disparus, des dépossessions non réparées. Faute de reconnaissance publique — ni procès, ni commémoration, ni réparation —, ces pertes ne sont pas intégrées à un récit collectif : c'est la différence entre une mémoire travaillée, qui autorise le deuil, et une mémoire suspendue, qui constitue un arsenal (Lemarchand, 2009). La condamnation de Lubanga n'a touché qu'un acteur, laissant impunis des centaines de subordonnés, et le sentiment d'une justice inachevée alimente le grief.

7.2. Clivages cumulatifs : pourquoi la superposition est explosive

Lipset (1960) et Horowitz (1985), formalisés par Selway (2011), éclairent la mécanique. Soit K dimensions de clivage — ethnie, classe foncière, activité, capital éducatif, territoire, mémoire — et A_{jk} une mesure d'association entre les dimensions j et k, par exemple le V de Cramér (Cramér, 1946), comprise entre 0 et 1. On définit un indice de cumulativité Γ comme la moyenne des associations par paires : $\Gamma = [2 / (K(K-1))] \cdot \sum_{j<k} A_{jk}$, $X = 1 - \Gamma$ (3) où X mesure le caractère croisé (*cross-cutting*) de la structure. Quand les clivages se croisent ($\Gamma \to 0$, $X \to 1$), l'appartenance varie selon le critère et la mobilisation totale devient impossible : structure stabilisatrice. Quand ils se superposent ($\Gamma \to 1$, $X \to 0$), l'appartenance selon un critère prédit toutes les autres et l'activation d'un seul clivage les active tous : structure explosive.

Une objection s'impose ici, et il faut y répondre avant de produire le tableau comparatif. Si la province compte entre dix-huit et vingt et une communautés, le nombre de dyades possibles n'est pas quatre mais, par dénombrement des combinaisons de deux éléments parmi n : $C(n,2) = n! / [2!(n-2)!]$,$C(18,2) = 153$, $C(21,2) = 210$(4)

Comparer Hema-Lendu à trois dyades seulement, sur 153 ou 210 possibles, exposerait la démonstration au reproche d'un échantillon choisi pour ses conclusions. Le critère de réduction est donc énoncé : une dyade ne constitue un contrefactuel informatif que si elle satisfait deux conditions — une coprésence villageoise documentée dans les mêmes entités administratives et un poids démographique rendant un conflit ouvert matériellement possible ; l'absence de violence entre communautés qui ne se côtoient pas s'explique par la distance. Ces conditions réduisent l'espace des paires à une dizaine, parmi lesquelles nous retenons les trois que la littérature documente suffisamment. Ce second filtre est documentaire et non théorique.

Facteur de spécificité	Hema-Lendu	Hema-Alur	Lendu-Alur	Hema-Bira
1. Interpénétration territoriale	Très forte	Modérée	Modérée	Modérée
2. Complémentarité-concurrence économique	Très forte	Faible	Modérée	Faible
3. Fabrique coloniale différentielle	Très forte	Modérée	Faible	Faible
4. Mémoire active de violences mutuelles	Très forte	Faible	Faible	Faible
5. Instrumentalisation politique externe	Très forte	Faible	Faible	Faible

Tableau 4 *— Convergence des cinq facteurs sur la seule dyade Hema-Lendu. Synthèse d'après Pottier (2010), Vlassenroot et Raeymaekers (2004), Reyntjens (2009), Fahey (2013).*

Une distinction doit être maintenue : le tableau 4 ne mesure pas Γ, il recense les cinq facteurs historiques qui expliquent pourquoi les six dimensions de l'équation (3) en sont venues à coïncider — les facteurs sont des causes, l'indice un état.

Γ n'est pas calculé ici, et cette absence relève du régime documentaire décrit en 2.6 : le calcul supposerait, pour chacune des quinze paires, une mesure d'association estimée sur données individuelles dont aucune n'existe pour l'Ituri, faute d'appareil statistique provincial depuis 1998. L'indice remplit donc une fonction ordonnatrice et définit un programme d'enquête ; c'est la contribution que nous en attendons à ce stade.

Le tableau 4 suggère, sans l'établir, que Hema-Lendu se situe à l'extrémité cumulative du continuum et que les autres dyades, aux clivages plus croisés — les Alur sont à la fois agriculteurs et pasteurs —, absorbent les tensions. Si la fragilité provient de la cumulativité, la prévention doit produire activement des clivages croisés, c'est-à-dire faire baisser Γ — objet du pilier 5.

7.3. L'archive détruite : ce que la disparition des registres établit

Si la dyade était une donnée anthropologique stable, les mariages mixtes seraient rares même en paix ; si elle est une construction historique, leur fréquence doit varier selon les conjonctures. Notons m_t la part annuelle d'unions mixtes, proxy inverse de la saillance de la dyade.

L'instrument qui permettrait d'établir cette série est identifié : les registres de mariage des paroisses catholiques constituent, pour la zone Bahema-Nord / Walendu-Pitsi, la seule source continue couvrant 1955-2024 et la seule qui enregistre l'origine villageoise des deux époux. Cet instrument n'existe plus (tableau 5).

Paroisse	État des archives	Fonctionnement en 2026
Jiba	Détruites ; bureaux paroissiaux détôlés	Existe de nom ; desserte périodique depuis Aboro
Lita	Détruites	Délocalisée ; fonctionne depuis Katoto
Drodro, Bambu, Kilo, Badia, Mongbwalu	Pertes documentaires sévères	Fonctionnement partiel
Geti	Pertes partielles	Fonctionnement partiel
Lopa, Bule, Iga-Barrière, Nizi	Destructions répétées	Desserte intermittente pour raisons d'insécurité
Échelon diocésain	Fonds discontinu : dégâts	Recomposition en cours au centre

Paroisse	État des archives	Fonctionnement en 2026
(Bunia)	matériels et soustractions lors de pillages répétés	pastoral de l'Institut Ujio wa Heri

Tableau 5 *— État des archives paroissiales et diocésaines de la zone d'étude, 2026. Relevé de l'auteur, établi par constat direct et par témoignage concordant du clergé desservant.*

L'échelon diocésain n'offre pas le recours qu'on en attendrait, et son cas combine deux causes distinctes. L'une est institutionnelle : les services diocésains, d'abord regroupés à la Procure de Bunia, ont été séparés lors d'un épiscopat ultérieur, la chancellerie étant détachée et l'évêché érigé hors de la Procure — réorganisation légitime en soi, mais qui a dispersé la garde des fonds. L'autre est armée : les affrontements survenus à Bunia ont causé des dégâts matériels à l'évêché et les pillages répétés ont soustrait des pièces, de sorte que ce qui subsiste ne forme plus une série continue. Une recomposition documentaire paraît engagée au centre pastoral de l'Institut Ujio wa Heri ; c'est là, et non dans les paroisses, que tout travail de reconstitution devra commencer.

Ce tableau n'est pas le constat d'un échec méthodologique : il constitue un résultat. L'institution qui, pendant soixante-dix ans, a enregistré les alliances entre communautés a été matériellement éliminée dans la zone où ces alliances étaient les plus denses, et l'échelon supérieur n'en conserve pas la mémoire. La trace écrite de la coexistence a été détruite en même temps que la coexistence : c'est le même processus. Une violence qui efface l'archive de ce qu'elle défait produit une opacité qui la sert, et cette opacité est un objet d'analyse avant d'être une difficulté de terrain.

Un second constat, indépendant des registres, renforce la thèse. Le déplacement a regroupé les populations sur des sites organisés de fait par communauté d'origine et séparé des couples que le conflit a surpris de part et d'autre des lignes. Or la première des cinq couches établies en 7.1 était la coprésence villageoise, qui rendait l'alliance matériellement possible autant que la friction quotidienne. En la défaisant, le déplacement a supprimé la condition d'opportunité de l'union mixte, indépendamment des dispositions des personnes : la chute de m_t depuis 2017 n'enregistre pas un durcissement des attitudes mais l'effondrement d'une structure d'opportunité — distinction qui désigne ce sur quoi une politique peut agir.

Deux conséquences en découlent. Pour l'action : restaurer les conditions matérielles de la coprésence — retour sécurisé, marchés et écoles desservant conjointement les villages — précède tout programme portant sur les représentations, et les piliers 5 et 6 sont ordonnés en conséquence. Pour la recherche : le test de l'hypothèse constructiviste doit être redéployé sur trois instruments accessibles — relevé exhaustif des pièces subsistantes, engagé depuis le centre pastoral de l'Institut Ujio wa Heri ; enquête rétrospective sur les unions au sein des ménages déplacés en site ; collecte orale auprès des aînés des deux communautés. Le premier est urgent : ce qui subsiste disparaît chaque année.

8. La conjoncture 2017-2026 lue depuis le terrain

Le cycle ouvert en décembre 2017 se distingue par sa durée — plus de huit ans en 2026 —, par sa fragmentation et par son intensité destructrice : sans batailles rangées, son bilan humain cumulé a dépassé celui de la première guerre. Il ne s'agit plus d'un affrontement frontal entre deux blocs, mais d'un écosystème mouvant d'acteurs armés se disputant territoires et rentes.

8.1. La carte des acteurs armés en 2025-2026

La CODECO/URDPC, à dominante lendu, héritière du nom d'une coopérative agricole des années 1970, fut réactivée en 2017 autour de revendications foncières, d'une mémoire d'injustices et d'un financement aurifère ; elle est fragmentée en branches parfois rivales et ne mobilise, selon Ebuteli, que 5 à 10 % des hommes adultes lendu — distinction décisive : la CODECO n'est pas la communauté lendu.

La milice Zaïre, à dominante hema, née en 2020 comme force d'autodéfense face à la CODECO, est moins structurée idéologiquement ; le Groupe d'experts a documenté les rapprochements de certains de ses cadres sanctionnés avec l'AFC/M23.

La CRP (Convention pour la révolution populaire), officialisée en mars 2025 depuis Kampala par Thomas Lubanga, premier condamné de l'histoire de la CPI et libéré en 2020[8], se présente comme transcommunautaire mais a ciblé des civils et des notables, y compris hema. Soupçonnée de liens avec l'Ouganda et le M23, elle a subi les pressions des FARDC, des redditions en série et une vague de démissions de cadres fondateurs en octobre 2025 dénonçant une « instrumentalisation économique du conflit ».

Les ADF, affiliées à l'État islamique, actives sur l'axe Beni-Mambasa-Irumu, sont responsables de massacres de masse : au moins 70 civils à Pikamaibo le 9 juillet 2025, au moins 40 fidèles dont 13 enfants à l'église Sainte-Anuarite de Komanda le 27 juillet 2025[9]. Elles exploitent le vide creusé par le redéploiement des FARDC contre le M23.

Le débordement M23/AFC, enfin, a pesé indirectement : la prise de Goma puis de Bukavu début 2025 a aspiré des moyens FARDC vers le Kivu, libérant de l'espace pour les ADF et la CODECO — plus de 1 000 civils tués en Ituri et au Nord-Kivu depuis juin 2025 selon la MONUSCO[10].

[8] RFI, 12 mars 2025 : lancement depuis Kampala du mouvement politico-militaire de Thomas Lubanga (Convention pour la révolution populaire). Lubanga, condamné par la CPI en 2012 (14 ans), a été libéré en 2020.

[9] HCDH, communiqué du 6 août 2025 : ≥ 70 civils tués à Pikamaibo le 9 juillet 2025 ; ≥ 40 fidèles, dont 13 enfants, tués à Komanda le 27 juillet 2025 (église catholique Sainte-Anuarite) ; 3 civils tués à Lopa le 21 juillet (CODECO). Human Rights Watch (6 août 2025) recense « plus de 40 » morts à Komanda.

[10] Global Centre for the Responsibility to Protect, citant la MONUSCO (mars 2026) : plus de 1 000 civils tués en Ituri et au Nord-Kivu depuis juin 2025. Prise de Goma par l'AFC/M23 fin janvier 2025 ; de Bukavu en février 2025.

8.2. L'asymétrie actuelle : la nommer sans la naturaliser

Sur 2017-2026, le suivi documenté des violences contre les civils — OCHA, BCNUDH-MONUSCO, Ebuteli — fait apparaître une asymétrie nette : la majorité des civils tués dans les violences intercommunautaires appartiennent aux communautés hema, du fait des opérations de la CODECO contre les localités Bahema-Nord. Conformément à la règle posée en 2.6, aucune répartition chiffrée n'en est proposée : aucune source institutionnelle ne pratique de ventilation ethnique des victimes, et l'absence de cette donnée est elle-même significative, les organisations de monitoring s'interdisant une catégorisation qui alimenterait les récits qu'elles cherchent à désarmer.[11]

Cinq facteurs structurels l'expliquent sans recours à l'essentialisme : la mémoire activée de 1999-2003, où l'UPC contrôla Bunia et les zones minières et resta impunie ; la supériorité organisationnelle de la CODECO face à une milice Zaïre fragmentée ; le retrait du soutien ougandais aux milices hema depuis 2013 ; le repli urbain des Bahema-Nord ; et la responsabilité propre des entrepreneurs de la CODECO, ayant choisi d'attaquer des civils.

Sur la longue durée, l'asymétrie s'inverse selon les périodes : victime principale en 1999-2003 du fait de l'UPC, la communauté lendu voit le rapport se retourner en 2017-2026 du fait de la CODECO. Cette inversion n'établit ni équivalence des bilans ni symétrie des responsabilités, et nous nous gardons de la présenter comme telle : les périodes, les auteurs et les ordres de grandeur diffèrent. Elle établit seulement que la position de victime n'est attachée à aucune communauté par nature. Les procès de la CPI — Lubanga, Katanga, Ntaganda, l'acquittement de Ngudjolo — ont condamné des chefs des deux camps pour crimes à motivation ethnique : cette symétrie judiciaire est une ressource pour la réconciliation. Fait récent : tandis que la CRP multipliait les violences, y compris contre des Hema qu'elle prétend protéger, la CODECO a, selon Ebuteli (2025), observé une relative retenue — preuve que les comportements des acteurs armés relèvent de décisions conjoncturelles, non de dispositions communautaires stables.

8.3. L'État, le siège et l'aide : trois réponses, trois impasses

L'état de siège instauré en mai 2021 n'a pas restauré le monopole étatique de la violence. Le constat doit être formulé avec prudence, faute d'évaluation systématique de ses effets en Ituri, et repose sur deux éléments. Le premier est structurel : Hoffmann, Vlassenroot et Büscher (2018) ont montré, sur ce terrain, que les dispositifs de gouvernance sécuritaire y échouent moins par défaut de conception que par leur insertion dans des réseaux de patronage qui en détournent les moyens ; l'état de siège, qui substitue une autorité militaire à une autorité civile sans modifier ces réseaux, relève de

[11] Le suivi du BCNUDH-MONUSCO et les notes d'Ebuteli documentent les incidents par localité et par auteur présumé, sans ventilation ethnique des victimes. Toute répartition chiffrée supposerait un recoupement que les sources n'autorisent pas et que je n'ai pas voulu produire (voir texte).

la même logique. Le second est de terrain : Djugu et Irumu sont demeurés hors du contrôle effectif de l'administration militaire — observation, non mesure.

Le P-DDRCS, créé en 2022, et le processus d'Aru de 2023 ont produit des redditions — environ 600 combattants de la milice Zaïre à Mabanga en janvier 2025, un fonds de réintégration de 3,16 millions USD lancé à Bunia en février 2026 —, avancées fragiles tant que les causes structurelles ne sont pas traitées.

Enfin, l'aide humanitaire s'est installée dans la durée : l'Ituri comptait, à l'été 2025, de l'ordre de 903 000 déplacés, soit 13 % de sa population, en recul de 28 % par rapport à 2024 et souvent hébergés en familles d'accueil[12].

9. Pourquoi les pacifications échouent : critique de l'économie politique de la paix

Le constat de Kisoke — un processus de pacification « dont le problème semble être mal connu » — rejoint la critique savante de la consolidation libérale de la paix. Quatre mécanismes d'échec se conjuguent, que nous exposons successivement.

Le biais du sommet et de l'extérieur. Autesserre (2010, 2014) montre que l'intervention a privilégié les accords nationaux et régionaux au détriment des dynamiques foncières et microlocales : traiter le conflit « par le haut » revient à ignorer la strate matérielle identifiée en section 7.

L'apaisement cosmétique. La pacification de 2003-2017 a neutralisé des chefs sans transformer les structures économiques : un ordre à accès limité réaménagé en surface se réembrase dès que la distribution de la rente se dérègle, ce qui s'est produit en 2017.

Le piège de l'impunité. L'amnistie de fait, présentée comme le prix de la paix, a entamé la crédibilité de la justice : l'impunité n'éteint pas la mémoire, elle l'arme, au sens établi en section 7.

L'incitation perverse. Tant que la mobilisation ethnique demeure politiquement, militairement et économiquement rentable, des entrepreneurs continueront de produire cette mobilisation.

Ce mécanisme peut être formalisé, mais les relations entre paramètres doivent d'abord être posées. Soit B le bénéfice attendu de la mobilisation — rentes, postes, valeur de recrutement —, π la probabilité de succès, C le coût supporté par l'entrepreneur et U_p la valeur de l'option pacifique. Ces grandeurs ne sont pas indépendantes : B et π varient conjointement avec le contrôle des sites aurifères, qui tient les mines finançant ses combattants et accroissant d'autant sa probabilité de l'emporter ; C dépend de la crédibilité des poursuites, exogène à l'entrepreneur mais endogène à la politique

[12] OIM-DTM : à l'échelle nationale, 4,92 millions de déplacés internes et 5,2 millions de retournés en octobre 2025 (*DRC Crisis Response Plan 2026*) ; pour l'Ituri, ≈ 903 000 déplacés (13 % de la population provinciale), en baisse de 28 % par rapport à juillet-août 2024, dont 62 % en familles d'accueil (Mobility Tracking, 13e round, juin-juillet 2025). Ces données actualisent les estimations antérieures, de l'ordre de 5,8 millions de déplacés à l'échelle nationale.

publique ; U_p est la seule des quatre sur laquelle une politique de développement agit directement. L'entrepreneur choisit la violence si et seulement si : $\pi B - C > U_p$(5).

Toute stratégie qui ne modifie pas cette inégalité échouera. Trois leviers la renversent : abaisser π *B* par la traçabilité de l'or, les sanctions ciblées et la coupure des circuits de blanchiment ; relever *C* par des poursuites crédibles et la réforme du secteur de sécurité ; et surtout relever U_p par la réforme foncière, l'emploi des jeunes et le dividende économique de la paix. De là une conclusion de méthode : une paix durable en Ituri ne peut être ni purement militaire, ni purement diplomatique, ni purement humanitaire. Elle doit être développementale et structurelle, agissant simultanément sur la rente, le foncier, les incitations, la justice, les clivages et la dimension régionale.

10. Une stratégie de pacification développementale : sept piliers

Nous proposons une feuille de route décennale, de 2026 à 2036, en sept piliers conçus pour agir conjointement sur les cinq couches de la dyade — réduire Γ, équation (3) — et sur la chaîne de la rente — réduire πB et relever U_p, équation (5). La logique d'ensemble est celle d'un investissement. Un mot sur son statut : elle ne relève pas du même régime de preuve que les sections précédentes. C'est une proposition d'action dérivée de l'analyse, non un résultat de recherche, et nous la soumettons à la discussion sur ce terrain — tenant que l'analyse d'un conflit qui dure engage celui qui la conduit à dire ce qu'il en tirerait s'il avait à décider. L'architecture doit à Lederach (1997) son principe directeur : une paix durable se construit simultanément à trois niveaux — dirigeants, cadres intermédiaires, populations —, et un dispositif qui n'en traite qu'un seul se défait. Elle doit à Galtung (1969) la distinction entre violence directe et violence structurelle, qui justifie que quatre des sept piliers portent sur des structures et non sur des acteurs armés. Elle doit enfin à Sen (1999) sa conception du développement comme extension des capacités, qui fonde le choix de relever U_p plutôt que de seulement abaisser πB.

10.1. Pilier 1 — Casser la rente : traçabilité de l'or

L'objectif est d'agir sur le terme πB de l'équation (5) : si la rente finance la mobilisation, réduire la part que les groupes armés en captent réduit le bénéfice attendu de la violence sans qu'il faille les vaincre militairement. Quatre instruments y concourent : la formalisation de l'orpaillage — coopératives certifiées, sécurisation des sites, relèvement de s_i pour les producteurs —, dont Ostrom (1990) a établi les conditions, soit des frontières définies, des règles adaptées au contexte, des mécanismes accessibles de résolution des conflits et la reconnaissance externe du droit des usagers à s'organiser : aucune n'est aujourd'hui réunie à Djugu ; la traçabilité internationale effective, par le mécanisme régional de la CIRGL, le devoir de diligence des raffineurs de Dubaï, Genève et Anvers et la publication des données par les États de transit ; des sanctions ciblées atteignant les intermédiaires plutôt que les creuseurs ; et un fonds provincial transparent redistribuant une part de la rente aux

communautés. La séquence importe : la formalisation doit précéder les sanctions, faute de quoi celles-ci frapperaient les seuls acteurs identifiables, les creuseurs. Horizon : dix ans ; coût : 20 à 30 millions USD, mais l'effet de levier le plus élevé, ce pilier conditionnant la soutenabilité des autres.

10.2. Pilier 2 — Réforme et médiation foncières

Le foncier étant la strate matérielle décisive, l'objectif n'est pas de rétablir un état antérieur — inaccessible, et dont la recherche serait elle-même conflictuelle — mais de produire une sécurité juridique acceptable par les deux parties. Cinq instruments : le recensement des litiges, estimés entre 5 000 et 8 000 dossiers majeurs, préalable sans lequel nul règlement n'est possible ; des juridictions de paix mixtes associant magistrats et autorités coutumières des deux communautés ; la reconnaissance des droits coutumiers d'usage en sus du titre écrit, Peters (2004) ayant montré que les réformes fondées sur la seule individualisation des titres consacrent les rapports de force plutôt qu'elles ne les arbitrent ; la compensation des terres irréversiblement aliénées ; et la modernisation du cadastre. Ce pilier est le plus politiquement coûteux — il touche à des patrimoines constitués et à des intérêts représentés dans les institutions provinciales, ce qui est aussi la raison pour laquelle il n'a jamais été entrepris. Horizon : dix ans ; coût : 60 à 80 millions USD.

10.3. Pilier 3 — Désincitation des entrepreneurs et DDR effectif

Il s'agit de tarir simultanément l'offre de combattants et la rentabilité politique de la mobilisation, soit de relever C et U_p dans l'équation (5). Quatre instruments : un P-DDRCS réellement financé et séquencé — Muggah (2009) ayant établi que les programmes sous-financés produisent une démobilisation nominale suivie de remobilisations, dynamique dont l'Ituri offre plusieurs illustrations depuis 2003 ; une formation professionnelle visant 100 000 jeunes sur dix ans ; la réforme du secteur de sécurité et la fin de la prédation des FARDC sur les sites, sans laquelle l'État demeure partie au système qu'il prétend démanteler ; et des poursuites visant les entrepreneurs qui financent la violence, sans amalgamer un groupe armé et la communauté dont il se réclame. Horizon : dix ans ; coût intégré au pilier 6.

10.4. Pilier 4 — Vérité partagée et justice transitionnelle équilibrée

Ce pilier répond à l'interpellation de Kisoke et au piège de l'impunité : la mémoire non symbolisée, cinquième couche de la dyade, ne se dissout pas d'elle-même et exige un travail public. Cinq instruments : une Commission Vérité et Réconciliation à parité et sous présidence neutre, mandatée sur 1885-2026 et chargée de produire un récit historique partagé opposable, intégré aux programmes scolaires — Hayner (2011) ayant établi les conditions d'efficacité de tels dispositifs : mandat borné, moyens d'enquête réels, articulation à la réparation ; la réactivation des procédures pour les crimes de 2017-2026, quel qu'en soit l'auteur ; une commission internationale d'enquête sur les crimes les plus graves ; des procédures de pardon communautaire pour les combattants

subalternes, avec les précautions tirées des *gacaca* rwandais ; et une réparation matérielle aux familles endeuillées des deux communautés, sans laquelle la vérité demeure déclarative. Horizon : cinq ans ; coût : 75 à 110 millions USD.

10.5. Pilier 5 — Produire des clivages croisés

Si la fragilité provient de la cumulativité, la prévention doit produire des clivages croisés — non effacer les identités, mais multiplier les appartenances transversales de sorte qu'aucune ligne ne prédise plus toutes les autres. Quatre instruments : des écoles mixtes intercommunautaires dans les zones d'interpénétration, dotées de programmes d'histoire partagée ; des coopératives mixtes associant élevage hema et agriculture lendu, qui réactivent la complémentarité décrite en 7.1 en la dotant d'un cadre institutionnel ; des structures et célébrations religieuses délibérément inclusives, le diocèse de Bunia disposant ici d'une capacité d'initiative propre ; et des projets de jeunesse partagés.

La langue d'enseignement ne peut être éludée : le kihema et le kilendu ne sont pas mutuellement intelligibles, et ce choix est en soi un enjeu de rapport de forces susceptible de transformer l'instrument de mixité en motif de conflit. Nous proposons le swahili comme langue véhiculaire — déjà langue de commerce et d'administration, donc neutre au regard de la dyade — et l'enseignement des deux langues communautaires comme matières obligatoires pour tous, cette symétrie étant la condition d'acceptabilité du dispositif. L'évolution de m_t demeure l'indicateur pertinent, mais sa mesure suppose la reconstitution préalable d'un appareil d'enregistrement paroissial ou civil, aujourd'hui détruit (section 7.3) : ce rétablissement fait partie du pilier. Horizon : dix ans ; coût : 80 à 120 millions USD.

10.6. Pilier 6 — Mémorialisation conjointe et économie partagée

La mémoire et l'économie sont les conditions de l'irréversibilité, le principe directeur étant la conjointure : un dispositif mémoriel privilégiant une communauté produirait l'effet inverse. Sur le plan mémoriel, un mémorial provincial à Bunia inscrivant les victimes de toutes les communautés, des mémoriaux locaux conçus dès l'origine comme conjoints, et une journée provinciale de mémoire. Sur ce dernier point, nous avons révisé notre proposition initiale : retenir le 24 février, anniversaire de l'attaque de Bogoro, revenait à ériger en mémoire commune un événement où l'une des deux communautés fut victime, ce qui contredit le principe du pilier. La date sera donc fixée par la Commission Vérité et Réconciliation statuant à parité. Sur le plan économique, des investissements en infrastructures partagées — routes, marchés, centres de santé, écoles — bénéficiant aux villages des deux communautés, et une relance agro-pastorale coopérative : un marché desservant deux villages crée une interdépendance qui rend le conflit coûteux pour les deux parties. C'est le levier qui relève U_p. Horizon : dix ans ; coût : 255 à 308 millions USD.

10.7. Pilier 7 — Traiter la dimension régionale et internationale

L'économie politique de l'Ituri étant transfrontalière, aucune des six interventions précédentes ne tiendra si la frontière ougandaise continue de fonctionner comme dispositif de blanchiment, d'armement et d'ingérence. Deux registres doivent être distingués : les instruments récents — accord RDC-Rwanda de Washington, 27 juin puis 4 décembre 2025 ; cadre de Doha du 15 novembre 2025 — ne relèvent pas d'une architecture régionale africaine, le premier étant bilatéral et parrainé par les États-Unis, le second un cadre RDC-M23 sous médiation qatarie, tandis que les mécanismes proprement régionaux, CIRGL et Communauté d'Afrique de l'Est, sont d'un autre ordre. La distinction commande les canaux et les arguments de la stratégie d'insertion.[13] Quatre instruments : l'inscription de la question iturienne dans les cadres internationaux existants, dont l'Ituri et ses acteurs sont absents ; l'encadrement contraignant de l'opération *Shujaa*, avec transparence sur la présence de l'UPDF ; la coopération douanière et judiciaire RDC-Ouganda sur les flux d'or et d'armes ; et le suivi par le Groupe d'experts assorti de sanctions sur les acteurs régionaux complices. Horizon : continu ; coût : essentiellement diplomatique.

10.8. Synthèse budgétaire : la paix comme investissement

Pilier	Objectif principal	Horizon	Coût indicatif (USD)
1. Casser la rente (or)	Rendre la violence non rentable	10 ans	20-30 millions
2. Réforme foncière	Résoudre les contentieux fonciers	10 ans	60-80 millions
3. Désincitation + DDR	Tarir l'offre de combattants	10 ans	(intégré P.6)
4. Vérité + justice transitionnelle	Récit partagé, fin de l'impunité	5 ans	75-110 millions
5. Clivages croisés (mixité)	Transformer les habitus (baisser Γ)	10 ans	80-120 millions
6. Mémorialisation + économie partagée	Rendre la coexistence bénéfique (relever U_p)	10 ans	255-308 millions
7. Dimension régionale et internationale	Neutraliser l'ingérence	Continu	Diplomatique
TOTAL	**Transformer la dyade**	**10 ans**	**≈ 490-648 millions**

[13]Department of State (États-Unis) : *Peace Agreement* RDC-Rwanda signé le 27 juin 2025 à Washington (ministres des Affaires étrangères) ; *Washington Accords* signés par les présidents Tshisekedi et Kagame le 4 déc. 2025 ; *Regional Economic Integration Framework* paraphé le 7 nov. 2025. Cadre / déclaration de Doha RDC-M23 du 15 nov. 2025. Les groupes armés de l'Ituri ne sont parties à aucun de ces instruments.

Tableau 6 *— Architecture budgétaire indicative. Les fourchettes sont des ordres de grandeur destinés au calibrage, non des estimations comptables.*

Chaque montant procède du produit de trois grandeurs : un coût unitaire observé sur des programmes comparables dans la région des Grands Lacs, le nombre d'unités à couvrir en Ituri et la durée d'exécution. Le pilier 2 combine ainsi un coût moyen par dossier foncier appliqué aux 5 000 à 8 000 litiges recensés, augmenté du coût des juridictions mixtes et du cadastre ; le pilier 5 rapporte un coût annuel par élève au nombre d'établissements à créer ; le pilier 6 agrège des coûts d'infrastructure au kilomètre. Les fourchettes basses correspondent aux coûts unitaires les plus favorables observés, les hautes aux plus défavorables. Ce sont des instruments de calibrage destinés à rendre la proposition discutable, non une budgétisation opérationnelle.

On peut formaliser le choix comme une comparaison de valeurs actualisées nettes. Soit r le taux d'actualisation, C_t le coût du programme à l'année t et D_t le coût attendu d'une année de conflit non prévenu — humanitaire, pertes de production, rente détournée, capital humain détruit. La paix est l'allocation rationnelle si : $\sum_{t=0}^{T} C_t / (1+r)^t < \sum_{t=0}^{T} D_t / (1+r)^t$ (6)

J'en propose une instanciation, en avertissant qu'elle vaut ce que valent ses composantes. Avec r = 8 %, usuel en contexte fragile, et T = 10 ans, le facteur d'actualisation cumulé vaut 6,71 ; un coût annuel moyen de 49 à 65 millions USD — le total du tableau 6 réparti linéairement — donne une valeur actualisée de 330 à 435 millions USD.

Du côté du conflit non prévenu, trois composantes sont documentables : la rente soustraite au budget de l'État — écart entre des recettes inférieures à 2 % de R et un prélèvement minimal de 15 % sur une rente médiane de 500 millions USD, soit environ 65 millions par an ; la production agricole perdue dans les zones vidées, 60 à 90 millions ; et le coût humanitaire des déplacés iturens, calculé au prorata de la part de la province dans les appels pour l'est de la RDC, 175 à 205 millions. Le total annuel se situe entre 300 et 360 millions USD, soit une valeur actualisée de 2 010 à 2 420 millions sur dix ans.

Le coût actualisé du programme représente ainsi entre un cinquième et un septième du coût actualisé de l'inaction. Le rapport importe plus que les nombres : il est assez large pour absorber une erreur substantielle sur chacune des composantes, y compris celles que nous avons signalées comme fragiles. C'est la seule chose que ce calcul établit. Investir dans la transformation de la dyade Hema-Lendu est, au sens strict de l'analyse coût-bénéfice, moins coûteux que de laisser la situation se reproduire : la paix n'est pas seulement un impératif moral, c'est l'allocation la plus rationnelle.

11. Conclusion

Nous étions partis d'une question : par quels mécanismes une coexistence historiquement ambivalente entre Hema et Lendu a-t-elle été transformée en une opposition binaire durablement productrice de violence, et que faudrait-il défaire pour l'inverser ? L'article permet d'y répondre en deux temps.

Sur le premier volet — les mécanismes —, une rente aurifère de 0,28 à 0,96 milliard USD par an, dont moins de 2 % reviennent à l'État, finance des acteurs armés qui trouvent dans une ligne de fracture préexistante le moyen le moins coûteux de mobiliser. Cette ligne n'est pas donnée : elle résulte de la superposition, en cinq couches, de clivages initialement distincts — proximité territoriale, hiérarchisation coloniale, codification foncière de 1973, instrumentalisation politique, mémoire non symbolisée —, chacune ayant rendu la suivante possible. [[Leur convergence explique que la violence se concentre sur cette dyade et non sur les cent cinquante à deux cent dix autres que le dénombrement de la section 7.2 rend arithmétiquement possibles. La rente fournit le carburant, la superposition des clivages la ligne d'allumage, et l'impunité empêche l'extinction.]]

Sur le second volet — ce qu'il faudrait défaire —, la réponse est symétrique de la première, et c'est ce qui la rend opératoire : puisque la violence est rentable, atteindre sa rentabilité (pilier 1) ; puisque la ligne de fracture est cumulative, produire des clivages croisés (pilier 5) ; puisque le foncier est la strate matérielle décisive, réformer le régime des terres (pilier 2) ; puisque la mémoire non travaillée demeure mobilisable, construire un récit partagé et une justice crédible (pilier 4). Les piliers 3, 6 et 7 traitent l'offre de combattants, l'irréversibilité du dispositif et sa dimension transfrontalière, pour un total de 490 à 648 millions USD sur dix ans — environ le cinquième du coût actualisé de l'inaction.

Trois résultats méritent d'être isolés : l'Ituri n'est pas instable « par nature », mais constitue un ordre à accès limité dont la violence remplit des fonctions identifiables et modifiables ; la querelle savante sur la chronologie n'est pas un différend d'érudition mais un symptôme, et sa résolution par un récit partagé opposable est l'une des conditions de la paix, ce qui donne raison à l'intuition citoyenne dont nous étions partis ; les dispositions à la violence, enfin, relèvent de l'habitus et d'un processus de décivilisation — acquises, récentes et transformables, non inscrites dans les communautés.

La contribution peut dès lors être située. À la sociologie des guerres civiles issue de Kalyvas, l'article apporte un cas où l'alliance entre clivage maître et rivalités locales est stabilisée par une coïncidence de dimensions, et un indice pour en rendre compte. À l'économie politique des ressources issue de Le Billon et de Ross, une décomposition locale de la chaîne de captation et une estimation bornée avec analyse de sensibilité, là où la littérature se contente souvent d'agrégats nationaux. À la

critique de la consolidation libérale de la paix issue d'Autesserre, une proposition chiffrée et séquencée — une alternative discutable plutôt qu'un constat d'échec.

Le régime documentaire décrit en 2.6 dessine le programme que ce travail appelle après lui. Le calcul de l'indice de cumulativité suppose une enquête ménages appariant appartenance, patrimoine foncier, activité et parcours scolaire : c'est l'instrument qui manque le plus, et il est réalisable. Le relevé des registres subsistants doit être conduit sans délai, paroisse par paroisse, avant que la destruction ne l'achève, et complété par une enquête rétrospective auprès des ménages déplacés en site. La part iturienne de la production aurifère demanderait un comptage aux sites, possible dans le cadre du pilier 1. Aucune de ces opérations n'excède les moyens d'une équipe universitaire provinciale : ce n'est pas une liste d'excuses, mais le plan de travail que cet article rend possible.

Aucune communauté humaine — hema, lendu, alur, bira ou autre — n'est ontologiquement plus disposée à la violence qu'une autre : le travail politique consiste à transformer les conditions, non à juger les natures. La fraternité iturienne n'est pas un sentiment édifiant, mais un programme précis, chiffré et évaluable, que cet article a voulu rendre pensable et défendable. La dyade Hema-Lendu n'est pas le dernier mot de l'histoire iturienne ; elle est un héritage difficile dont j'ai cherché à nommer les ressorts sans complaisance ni accusation. J'ai écrit ces pages à Bunia, à quelques dizaines de kilomètres de collines où l'on ne remonte plus. Je n'ignore pas qu'un article de revue ne ramène personne. Mais nommer correctement un mécanisme est la condition pour le défaire, et c'est le seul travail que je sache faire. Le dernier mot appartiendra aux générations qui construiront, sur ces ruines, autre chose.

Références bibliographiques

Aristote. *Politique*, livre I, chap. 8-10.

Anderson, B.(1983), *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*. Londres : Verso

Bayart, J.-F.(1989), *L'État en Afrique. La politique du ventre*. Paris : Fayard

Brubaker, R.(2004), *Ethnicity without Groups*. Cambridge (Mass.) : Harvard University Press

Cramér, H. (1946). *Mathematical Methods of Statistics*. Princeton : Princeton University Press.

Galtung, J. (1969). Violence, Peace, and Peace Research. *Journal of Peace Research*, 6(3)

Hayner, P. B. (2011). *Unspeakable Truths: Transitional Justice and the Challenge of Truth Commissions*, 2e éd. New York : Routledge.

Hountondji, P. J. (dir.) (1997). *Endogenous Knowledge: Research Trails*. Dakar : CODESRIA.

Kalyvas, S. N. (2006). *The Logic of Violence in Civil War*. Cambridge : Cambridge University Press.

Ki-Zerbo, J. (1972). *Histoire de l'Afrique noire. D'hier à demain*. Paris : Hatier.

Le Billon, P. (2001). The Political Ecology of War: Natural Resources and Armed Conflicts. *Political Geography*, 20(5).

Lederach, J. P. (1997). *Building Peace: Sustainable Reconciliation in Divided Societies*. Washington : United States Institute of Peace Press.

Mbembe, A. (2000). *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*. Paris : Karthala.

Muggah, R. (dir.) (2009). *Security and Post-Conflict Reconstruction: Dealing with Fighters in the Aftermath of War*. Londres : Routledge.

Ostrom, E. (1990). *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*. Cambridge : Cambridge University Press.

Peters, P. E. (2004). Inequality and Social Conflict Over Land in Africa. *Journal of Agrarian Change*, 4(3)

Ross, M. L. (2004). What Do We Know about Natural Resources and Civil War? *Journal of Peace Research*, 41(3)

Sen, A. (1999). *Development as Freedom*. Oxford : Oxford University Press.

Tilly, C. (1985). War Making and State Making as Organized Crime, in P. Evans, D. Rueschemeyer et T. Skocpol (dir.), *Bringing the State Back In*. Cambridge : Cambridge University Press

Arjona, A. (2016). *Rebelocracy: Social Order in the Colombian Civil War*. Cambridge : Cambridge University Press.

Autesserre, S. (2010). *The Trouble with the Congo: Local Violence and the Failure of International Peacebuilding*. Cambridge : Cambridge University Press.

Autesserre, S. (2014). *Peaceland: Conflict Resolution and the Everyday Politics of International Intervention*. Cambridge : Cambridge University Press.

Boone, C. (2014). *Property and Political Order in Africa: Land Rights and the Structure of Politics*. Cambridge : Cambridge University Press.

Bourdieu, P. (1980). *Le Sens pratique*. Paris : Éditions de Minuit.

Bungishabaku Kato. *Mémoire et histoire dans les conflits d'identité en Ituri*.

Chrétien, J.-P. et Kabanda, M. (2013). *Rwanda, racisme et génocide. L'idéologie hamitique*. Paris : Belin.

Collier, P. et Hoeffler, A. (2004). Greed and Grievance in Civil War. *Oxford Economic Papers*, 56(4),

Conseil de sécurité des Nations unies (2024-2025). *Rapports du Groupe d'experts sur la RDC* : S/2024/432 ; S/2024/969 ; S/2025/446.

Cour internationale de justice (2005). *Activités armées sur le territoire du Congo (RDC c. Ouganda)*, arrêt du 19 décembre 2005, ICJ Reports 2005, p. 168 ; arrêt sur les réparations du 9 février 2022.

Cour pénale internationale. *Le Procureur c. Thomas Lubanga Dyilo* (2012) ; *c. Mathieu Ngudjolo Chui* (acquittement, 2012) ; *c. Germain Katanga* (2014) ; *c. Bosco Ntaganda* (2019).

Czekanowski, J. (1917-1927). *Forschungen im Nil-Kongo-Zwischengebiet*. Leipzig.

Ebuteli (2023, 2025). *Rapports et notes d'analyse sur l'Ituri, la CODECO et la CRP*. Kinshasa.

Elias, N. (1939). *Über den Prozess der Zivilisation* [*La Civilisation des mœurs* ; *La Dynamique de l'Occident*].

Fahey, D. (2013). *Ituri: Gold, Land, and Ethnicity in North-Eastern Congo*. Nairobi : Rift Valley Institute.

GRIP (2025). *La Codeco, au cœur de l'insécurité en Ituri*. Bruxelles.

Hoffmann, K., Vlassenroot, K. et Büscher, K. (2018). Competition, Patronage and Fragmentation: The Limits of Bottom-Up Approaches to Security Governance in Ituri. *Stability: International Journal of Security and Development*, 7(1), art. 14, p. 1-17. DOI : 10.5334/sta.578.

Horowitz, D. (1985). *Ethnic Groups in Conflict*. Berkeley : University of California Press.

Human Rights Watch (2025). *DR Congo: Armed Group Massacres Dozens in Church* (Komanda), 6 août 2025.

Keen, D. (2012). Greed and grievance in civil war. *International Affairs*, 88(4), p. 757-777.

Kisoke, J. B. (2026). *L'Ituri, au Nord-Est de la RDC, fait-elle face à une histoire sociale falsifiée ?* Mémorandum, Bunia.

Lemarchand, R. (2009). *The Dynamics of Violence in Central Africa*. Philadelphie : University of Pennsylvania Press.

Lipset, S. M. (1960). *Political Man: The Social Bases of Politics*. New York : Doubleday.

Mamdani, M. (2001). *When Victims Become Killers*. Princeton : Princeton University Press.

Mampilly, Z. (2011). *Rebel Rulers: Insurgent Governance and Civilian Life during War*. Ithaca : Cornell University Press.

North, D. C., Wallis, J. J. et Weingast, B. R. (2009). *Violence and Social Orders*. Cambridge : Cambridge University Press.

HCDH / OHCHR (2025). *DRC: Türk appalled by attacks against civilians…*, 6 août 2025 (Komanda, Pikamaibo, Lopa).

OIM-DTM (2024-2026). *Mobility Tracking* (Ituri, round 13) ; *DRC Crisis Response Plan 2026*.

Posen, B. (1993). The Security Dilemma and Ethnic Conflict. *Survival*, 35(1), p. 27-47.

Pottier, J. (2008). Displacement and Ethnic Reintegration in Ituri, DR Congo. *Journal of Modern African Studies*, 46(3), p. 427-450.

Pottier, J. (2010). Representations of Ethnicity in the Search for Peace: Ituri, DR Congo. *African Affairs*, 109(434)

Reyntjens, F. (2009). *The Great African War: Congo and Regional Geopolitics, 1996-2006*. Cambridge : Cambridge University Press.

Ricœur, P. (2000). *La Mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris : Seuil.

Seligman, C. G. (1930). *Races of Africa*. Londres : Thornton Butterworth.

Selway, J. S. (2011). The Measurement of Cross-cutting Cleavages and Other Multidimensional Cleavage Structures. *Political Analysis*, 19(1)

Sémelin, J. (2005). *Purifier et détruire. Usages politiques des massacres et génocides*. Paris : Seuil.

Speke, J. H. (1863). *Journal of the Discovery of the Source of the Nile*. Édimbourg : Blackwood.

Stearns, J. (2011). *Dancing in the Glory of Monsters*. New York : PublicAffairs.

Stearns, J. (2022). *The War That Doesn't Say Its Name: The Unending Conflict in the DRC*. Princeton : Princeton University Press.

Tishkoff, S. et al. (2009). The Genetic Structure and History of Africans and African Americans. *Science*, 324(5930)

Tumba Lwaba (2001). *Livre Blanc*. Kinshasa : Ministère des Droits humains, RDC.

Vircoulon, T. (2021). *Résurgence du conflit et échec de la consolidation de la paix en Ituri*. Paris : IFRI.

Vlassenroot, K. et Raeymaekers, T. (2004). *Conflict and Social Transformation in Eastern DR Congo*. Gand : Academia Press.

Wiliwoli Sibiloni, A. (2018). *La Réconciliation après un conflit violent. La situation des Hema et des Lendu dans l'Ituri en RDC*. Paris : L'Harmattan, coll. « L'Afrique des Grands Lacs »